

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Une chère leçon

Deux milliards de francs: c'est le coût d'un cours de finance élémentaire prodigué par l'UBS. Lorsqu'une institution aussi gigantesque joue avec les milliards sans véritable contrôle, il est évident qu'elle prend un risque faramineux. La conséquence: des pertes colossales.

Des leçons de ce genre, nous en avons reçu beaucoup ces derniers temps, entre les affaires Kerviel, Madoff et les diverses crises impliquant le secteur bancaire. Le problème, c'est que quelles que soient les sommes gaspillées par les pratiques irresponsables des banques d'investissement, le secteur bancaire et ses soutiens politiques n'en apprennent jamais rien. La droite défend toujours le modèle de banque intégrée (une banque universelle qui fait de tout, y compris de la spéculation), alors même que celui-ci est en train de faire faillite.

Le problème d'une telle vision, c'est que les secteurs des banques proches de l'économie réelle sont les victimes de leurs propres banques d'investissement (qui spéculent). Lorsque les stratégies très risquées rapportent des milliards, les actionnaires se frottent les mains. Lorsque les pertes arrivent, par contre, ce sont les autres secteurs de la banque, ses employé-e-s, ses client-e-s de l'économie réelle qui trinquent, voire les contribuables.

Toute spéculation doit être combattue, bien sûr. Mais dans l'immédiat et au minimum, la spéculation doit absolument être séparée de l'activité bancaire qui permet le dépôt de l'argent et les prêts destinés à l'économie réelle, pour éviter que les activités régulières ne subventionnent les activités risquées lorsque ces dernières font des pertes, et pour que celles et ceux qui prennent des risques inconsidérés les assument. Il y a toutefois fort à parier que la leçon à 2'000'000'000 de francs ne soit pas encore assez chère...

Réd.



Illustration publiée dans *Le Charivari*, 8 décembre 1845. Source: Bnf, Département des estampes et photographies

«Ah! drôle, vous passerez donc toute votre vie à mettre des queues de papier au séant des mouches!... avancez-moi votre main tout de suite, et ne la retirez que quand je vous en octroierai la permission!» (caricature d'Honoré Daumier, 1845)

Pour une école démocratique

Le mois passé, les Vaudois-es se sont prononcés sur leur école. Le projet ultra réactionnaire soutenu par le centre patronal et l'UDC a bien heureusement été refusé, mais c'est peu dire que la loi concoctée par les autorités, gauche et droite confondues, ne nous enchante guère. À peine moins conservatrice, tout aussi inféodée aux prétendus «besoins du marché du travail», elle est encore très loin d'une école vraiment démocratique. Maintenant que la campagne est terminée, il est temps de discuter posément de ces questions, ce que nous vous proposons de faire dans ce numéro.

Lire en pages 6-7

■ Idées

Un retour de l'égalité?

Page 5

■ Psychiatrie

La situation en Suisse

Page 9

■ Cinéma

Analyse du dernier film de Fernand Melgar, et discussion avec le réalisateur

Pages 10 et 11

Avions de combat: le Conseil national se fout de l'avis du peuple



L'HUMEUR DE LA RÉDACTION

La démocratie attendra

C'est avec déception qu'on a appris, le 4 septembre dernier, le rejet de l'initiative vaudoise «Vivre et voter ici» par près de 70% des votant·e·s. Une déception certes, mais un résultat pourtant sans surprise connaissant le climat socio-politique actuel et la nature du projet. Comme la plupart des projets progressistes, il sera nécessaire de s'y prendre à plusieurs reprises et de mener un combat de longue haleine pour gagner la confiance des citoyen·ne·s sur le sujet. Il est ainsi important de revenir sur les arguments des opposant·e·s lors de cette campagne.

La droite a principalement accusé les initiant·e·s de vouloir accorder des droits politiques à des personnes qui ne souhaitent pas particulièrement les recevoir, puisqu'elles ont décidé de ne pas effectuer une démarche de naturalisation. Cet argument facile met en évidence une importante confusion entre les notions de citoyenneté et de nationalité. Le danger de ce type d'affirmation est la mise à l'écart de toute une partie de la population, participant pourtant de fait à la vie de notre pays.

Le second élément ressassé par les opposant·e·s est que les droits politiques ne doivent être accordés qu'à des personnes dont on a pu vérifier l'«intégration» ou la bonne connaissance du système et de la «culture» suisses... Étrange argument quand on sait qu'aucun·e Suisse ne passe de test de connaissances pour pouvoir voter!

Plus fondamentalement, il faut se demander si la citoyenneté passe nécessairement par l'obtention du passeport, et si le droit de donner son avis doit être refusé pour des personnes qui, bien que vivant, travaillant et participant à la vie sociale suisse, souhaitent garder leur nationalité d'origine. Bien que la majorité des Vaudois·es semble être de cet avis, ce résultat s'insère dans une crise économique et sociale importante, qui accentue le climat de méfiance vis-à-vis de ce qui est étranger. La lutte ne doit donc pas s'arrêter là. À nous de continuer à faire avancer cette cause importante, qui s'inscrit nécessairement dans une profonde remise en question du système.

Line Rouyet

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·s·eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendahan (SB), Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Benoît Gaillard (BG), Mathieu Gasparini (MG), Philippe Gilbert (PG), Stéphanie Pache (SP), Emilie Pasquier (EP), Line Rouyet (LR), Sébastien Schnyder (SS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Philipp Müller, Rebecca Ruiz, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Antoine Chollet

Webmaster:
Sébastien Schnyder et Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulliod (Cévu)

Relecture:
Dominique Hartmann, Salima Moyard

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

NOUVEAUTÉS

Sur notre site Internet

Quelques-unes des exclusivités de notre site Internet que nous vous invitons à découvrir sur www.pagesdegauche.ch:

- > Une histoire détaillée de *Pages de gauche* depuis sa création en 2002 jusqu'au lancement de notre nouvelle formule en 2009, écrite par **Pierre Jeanneret**, historien spécialiste du mouvement ouvrier.
- > Un article inédit de **Dan Gallin** sur le massacre de l'île d'Utøya en Norvège.
- > Le texte complet de **Willy Spieler** sur les manœuvres du Comité directeur du PSS concernant le nouveau programme du parti (voir page 8).
- > Un texte de **Denknetz** sur la formation, en lien avec les pages centrales de ce numéro.
- > Les archives presque complètes de *Pages de gauche*. Vous pourrez télécharger les anciens numéros et y rechercher des articles.

FINANCE

Baroud d'honneur pour le secret bancaire

En ces temps de crise qui ont vu les États lourdement s'endetter pour sauver le secteur de la finance, et qui voient maintenant ce même secteur attaquer les banques nationales et les finances publiques, la Confédération a conclu des accords sur la fiscalité permettant à «son» système bancaire de continuer à capter des capitaux aux dépens de la souveraineté fiscale des autres pays. Les banques suisses et l'administration fédérale ont effectivement réussi à convaincre les gouvernements allemand et britannique du bien-fondé du dispositif «Rubik». Ce dernier autorise les banques helvétiques à ponctionner un impôt libératoire auprès des dépositaires d'avoirs en Suisse pour en reverser le revenu aux pouvoirs fiscaux de leur pays, tout en préservant leur anonymat. L'accord prévoit également un paiement unique afin de «régler» définitivement les cas d'évasion fiscale sans dénonciation pénale. Ce type d'accord permet donc de régulariser les comptes des ancien-ne-s fraudeuse-s et d'élargir les compétences perceptrices de la place financière suisse.

LE DISPOSITIF RUBIK

L'Association suisse des banquiers (ASB) a imaginé le dispositif Rubik durant la période de l'affaire UBS en 2009 et affirme qu'il permet de préserver la «sphère privée» de ses client-e-s. Les gouvernements signataires considèrent quant à eux que le dispositif permet d'être réaliste. En fait, il faut comprendre que, d'une part, Rubik permet aux banques suisses de préserver une partie de leur clientèle et de ne pas avoir à révéler leurs pratiques frauduleuses respectives; et, d'autre part, qu'il permet de rapatrier rapidement des milliards dans les caisses des États à peu de frais. Il est également possible de voir là une conjonction idéologique condamnant la

voracité des États, délégitimant leur droit de lever des impôts et attaquant le traitement égalitaire des citoyen-ne-s en matière fiscale. Par ailleurs, la conclusion de ces accords avec d'importants pays européens – la France, malgré ses affirmations, serait également prête à discuter – fait partie d'une stratégie visant à vider de leur sens les exigences de l'UE pour un échange automatique d'information en matière fiscale. En cassant la position unitaire des membres de l'Union, la place financière suisse souhaite éviter de devoir se soumettre à un échange automatique d'informations qui permettrait à l'UE d'avoir accès aux données bancaires de leurs ressortissant-e-s ayant un compte dans une banque suisse, et casserait de la sorte le dernier rempart du secret bancaire.

Actuellement, les États tentent de renflouer leurs finances publiques alors que les agences de notation les attaquent, sans aucune légitimité (voir *Pages de gauche* n° 103), et que les *lobbies* néolibéraux essaient d'imposer des mesures d'austérité aux résultats économiques et sociaux destructeurs. Si les pouvoirs publics ont de fortes incitations à pénaliser une évasion fiscale qui leur fait perdre des centaines de milliards de dollars, des réformes domestiquant véritablement la finance se font attendre. Pire même, la signature de ces deux accords par l'Allemagne et la Grande-Bretagne casse la solidarité qui aurait dû prévaloir au sein de l'UE et consacre la libre concurrence entre les États.

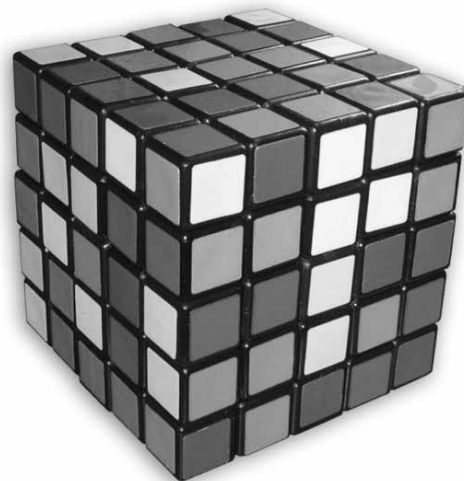
LE SECRET BANCAIRE, SYMBOLE NATIONAL

La place financière suisse est encore parvenue à s'octroyer les services de la Confédération afin de maintenir la pratique illégitime et inique du secret bancaire, en remobilisant le mythe le liant intrinsèquement à l'identité helvétique. Force est

de constater que les activités de la place financière ne profitent pas à tou-te-s, bien au contraire! Au parlement fédéral, l'actuel débat qui a trait aux entités trop grandes pour faire faillite doit amener à instaurer un véritable contrôle démocratique de ce secteur, et nous conduire à entamer une réflexion plus large sur les relations entre les places financières et les États.

Sébastien Schnyder

Le secret bancaire, l'art de cacher ce qui ne devrait pas l'être



Trop charitable!

Quelle mouche a piqué les riches? Ces dernière-ers, des États-Unis à la France, auraient réclamé d'être taxés davantage. Le magnat de la bourse et gourou de l'argent Warren Buffet écrivait ainsi dans le *New York Times* que «pendant que les pauvres et la classe moyenne se battent pour nous en Afghanistan, et alors que la plupart des Américain-e-s se battent pour finir leurs mois, nous les mega-riches continuons à bénéficier de réductions fiscales». Bien que dicté par un autre agenda, les riches français (les patrons de Publicis, Total, etc.) ont suivi le mouvement. Mais ne nous trompons pas: personne ne parle de payer durablement plus d'impôt, ni de justice fiscale et encore moins d'égalité devant l'impôt. Il est plutôt question de charité sous forme de prélèvements volontaires et exceptionnels pour contribuer à la réduction des déficits que ces mêmes super-riches ont contribué à creuser. En clair, les riches accorderont leur obole à la condition que les États renforcent les programmes d'austérité et de démantèlement des politiques sociales. *Business as usual*, en somme. MG

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Facebook über alles

Zuckerberg,
nouveau
seigneur de la
communication
politique.

**EN BREF**

Moins d'injustice fiscale

Même s'il est toujours difficile d'inférer à partir des scrutins cantonaux des tendances valables à l'échelon fédéral, force est de reconnaître que les résultats des dernières votations cantonales zurichoises sont significatives à plus d'un titre d'une certaine fin de l'UDC zurichoise.

Ainsi, le 4 septembre dernier, les Zurichoises (seulement 28% de participation) ont voté sur plusieurs objets, dont une initiative populaire «Pour un canton de Zurich compétitif» demandant la réduction de moitié de l'impôt sur la fortune. Ce texte était soutenu par l'UDC et le PLR. Cette alliance n'est pas perdante qu'à Genève, car près de 70% des citoyen-ne-s se sont opposés à cette initiative. Ce résultat est cohérent avec la récente acceptation populaire de l'abolition des forfaits fiscaux pour les riches étrangers.

Ce vote nous révèle deux choses. Premièrement que les Zurichoises font échec à la stratégie de la droite voulant augmenter les inégalités fiscales et de revenu. Un signal est donné pour ne pas affaiblir l'État et garder des prestations (ce à quoi servent les impôts) qui profitent aux citoyen-ne-s. Les Zurichoises ont donc clairement pris position contre la concurrence fiscale en Suisse centrale et pour arrêter la spirale des diminutions d'impôts qui provoquent ensuite des diminutions de prestations essentielles.

Deuxièmement, de manière plus politicienne, les votations successives perdues démontrent, au niveau du canton de Zurich, un effritement certain de l'UDC. Le pic a été atteint en 2003 avec 34% des voix au Grand Conseil. Depuis on observe une baisse constante (29,63% en 2011). MG

Depuis que la démocratie est entrée dans l'ère du «j'aime/j'aime pas», il devient convenu d'aller compter le nombre de «fans» Facebook des partis politiques. Première constatation rassurante: fin septembre, le PLR en a 959, pour l'UDC (comme pour tout ce qui touche à l'organisation interne du parti, d'ailleurs), on ne sait pas très bien, le PS Suisse en compte 3813 et le PDC 572...

Au-delà de la moquerie facile et méchante, c'est bien de la déception que nous inspire ce décompte. Depuis les dernières élections fédérales de 2007, le monde a vécu l'une des pires crises financières depuis la Seconde Guerre mondiale, le secret bancaire suisse a commencé à être démantelé, les frontières se sont ouvertes à la libre circulation des personnes, il a été décidé d'abandonner le nucléaire... L'on aurait pu s'attendre à ce que la campagne actuelle soit l'occasion d'un grand débat d'orientation pour la Suisse, d'une discussion de principe sur l'orientation politique de ces quatre prochaines années (veut-on laisser au pouvoir celles et ceux dont les accointances avec les responsables de la crise financière et économique de ces dernières années est notoire? Quelles énergies pour demain? Quelle politique économique, quelle santé?).

Las, il y a les nouveaux médias. Et une nouvelle manière de faire campagne. Le message politique devient flou, pixellisé, quoique l'honnêteté oblige à reconnaître que le slogan de campagne du PS Suisse («Pour tous, sans privilèges») et les thèmes de campagne (caisse-maladie unique, logement abordable, impôt sur les successions pour l'AVS) démontrent qu'il existe au sein de ce parti une certaine conscience du fait qu'il est nécessaire de proposer une alternative au système actuel. Mais en même temps, tout le monde sait très bien que les élections fédérales ne changeront pas grand-chose, que tout sera affaire de quelques points de pourcentage. Et de toute façon, les autres partis ne font pas vraiment campagne sur des thèmes et des grandes questions d'orientation: l'UDC «s'assagit» pour conquérir le Conseil des États, le PDC et le PLR tirent leurs dernières cartouches en proclamant leur attachement au pays (parce que ce n'est plus réciproque).

C'est donc la déception qui prédomine. La déception de ne pas vraiment utiliser la campagne des législatives pour parler d'avenir, mais plutôt pour comparer les clics en faveur des partis, pour se repaître de sondages et de «brèves», de «ballons d'essai» politiques lancés à tout bout de champ pour s'assurer une présence médiatique finalement creuse, parce que brève, filante. À ce petit jeu, on ne sait pas si ce sont les partis politiques ou la presse qui sont les plus à blâmer. Mais il est certain que cette dernière doit assumer une bonne part de responsabilité dans l'insipidité de la campagne actuelle; elle qui est si encline à s'intéresser au média («donc, au support») plus qu'au fond, à jauger les candidat-e-s à l'aune du nombre de leur fans et à délaissier tout message qui dure plus de 30 secondes. À cet égard, la candidature d'un ancien journaliste sur les listes libérales dans le canton de Vaud est plus que révélatrice.

Arnaud Thiéry

IDÉES

Un retour de l'égalité?

«C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.»

Rousseau, Du contrat social

En cette année 2011, une surprise s'est produite dans le paysage intellectuel français. Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France et l'un des hérauts du tournant libéral-conservateur qui a affecté la vie des idées de ce pays depuis une trentaine d'années, vient de publier un livre entier sur la notion d'égalité. Davantage que son contenu assez convenu, nous voudrions saluer le signe que cette parution envoie. Une année avant l'élection présidentielle, Rosanvallon vient d'une certaine manière rappeler à la gauche – car c'est à la gauche, et principalement au PS, qu'il s'adresse – que l'égalité doit être remise au premier plan de ses projets et de ses réflexions. Alors que les philosophes qui s'y intéressaient (Rancière et Balibar, pour ne citer que les plus intéressants) étaient hier confinés dans les marges de la vie intellectuelle et assez largement écartés des médias, on peut maintenant espérer une évolution qui marquera l'abandon des discussions oiseuses sur le multiculturalisme, la reconnaissance et les mille théories de la justice, et le retour à des problématiques politiques qui nous paraissent plus importantes.

Nous défendons depuis longtemps dans ces pages la centralité de l'égalité comme valeur politique fondamentale de la gauche. Avant la dignité, avant la justice,

avant la paix ou le bonheur, mais avec la liberté, l'égalité doit être en toute circonstance notre étoile polaire. Cela appelle plusieurs remarques.

COMMENT PENSER L'ÉGALITÉ?

Premièrement, égalité et liberté ne sont pas disjointes mais intimement liées. Plus de trois siècles après que les *Levellers*, ces démocrates radicaux de la révolution anglaise de 1642, l'eurent nommée, l'«égaliberté» permet de reconnaître qu'il ne peut y avoir qu'une liberté égale et maximale pour tou-te-s, au risque de vider l'un et l'autre termes de tout contenu politique effectif. Deuxièmement, il faut dire, avec Rousseau, que l'égalité doit être en permanence réinstituée. Elle n'est pas naturelle, elle ne se reproduit pas toute seule; il faut la protéger contre tout ce qui la menace. Enfin, l'égalité est d'abord politique, puisqu'elle signifie l'égale participation de tou-te-s aux affaires collectives. C'est ce principe-là qui commande les autres, et en particulier la réduction des inégalités économiques et éducatives. Enfin, puisque de mauvais esprits ne cessent de répéter cette vieille antienne, l'égalité ne signi-

fie pas le conformisme, mais très exactement l'inverse. Ce sont les doctrines inégalitaires (élitistes, aristocratiques, fascistes, etc.) qui présupposent l'homogénéité des groupes qu'elles définissent plus ou moins artificiellement; un principe démocratique d'égalité se construit au contraire sur la *diversité* maximale des opinions, des parcours, des habitudes et des idéaux, et l'enrichit en retour.

Antoine Chollet

Et en Suisse?

L'année passée, nous avons fortement critiqué le programme du PSS pour ne pas avoir intégré dans ses propositions une forte demande d'égalité (voir *Pages de gauche* n° 88). Nos craintes étaient-elles justifiées puisque le moins que l'on puisse dire est que la campagne pour les élections fédérales ne tourne pas autour de la question de l'égalité. Supprimer les privilèges, ce n'est pas encore réaliser l'égalité, c'est simplement vouloir que les inégalités soient légitimées (ce qui nous paraît tout à fait contraire à une position de gauche). Et pourtant, entre les uns qui hurlent leur «amour de la Suisse», les autres qui prétendent que «les Suisses votent pour eux» et les troisièmes qui sont certain-e-s qu'il n'y a «pas de Suisse sans eux» (qu'ils se détrompent, la moitié des cantons ne les connaît pas), l'espace dans lequel la gauche pourrait avancer ses arguments et défendre ses positions est immense aujourd'hui... Pourquoi ne l'utilise-t-on pas? AC

FRANCE

À l'école des primaires

Acceptant comme un seul mouton l'argument médiatique de la «rénovation démocratique» et fasciné par les modèles américains et italiens, le PS français a introduit une élection «primaire» visant à permettre au «peuple de gauche» de choisir sa son candidat-e à l'élection présidentielle. Si un argument pouvait être fait en faveur de primaires ouvertes à l'ensemble des candidat-e-s de gauche (des Verts jusqu'au NPA ou à LO) et visant à l'unité de classe contre la droite, le dispositif finalement retenu (qui limite les candidatures aux membres du PS et du minuscule Parti radical de gauche) ne sert

qu'à accroître la destruction du PS comme parti en rendant inutile la différence entre membres et sympathisant-e-s (tou-te-s pouvant également voter).

Lorsque la politique socialiste se résume à vaguement adhérer à une «charte de valeur», à payer 1 euro et à faire campagne sur *Facebook*, on sait que les valeurs de droite sont en train de gagner, indépendamment du contenu du message politique. Toute la politique libérale vise à l'atomisation et à l'individualisation de la politique, ces primaires renforcent une telle tendance.

Romain Felli

À lire:

- Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, Paris, Le Seuil, 2011.

- Étienne Balibar, *La proposition de l'égaliberté*, Paris, PUF, 2010.

- Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard (Folio), 2004.

- Norberto Bobbio, *Droite et gauche*, Paris, Le Seuil, 1996.

PAIDEIA

L'école autrement

On peut sans doute se réjouir de l'acceptation de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) par les citoyen-ne-s vaudois-es. Il ne faut pas se méprendre toutefois: la LEO demeure un projet consensuel, très éloigné d'un modèle scolaire véritablement démocratique. Demeure entière la nécessité de penser des formes scolaires différentes.

LES ÉCOLES ALTERNATIVES

En Europe pourtant, différents projets d'éducation, aux antipodes de l'école vaudoise, voient le jour. Depuis 2008 en effet, rassemblés au sein de la communauté européenne d'éducation démocratique, 35 écoles de 28 pays différents et regroupant 58'000 élèves proposent une forme d'école démocratique, fondée sur deux principes simples: un apprentissage autodéterminé et des relations basées sur l'égalité et le respect mutuel entre les adultes et les enfants.

Les tentatives de fonder des écoles démocratiques alternatives à celles de l'État ne sont pas nouvelles. Des écoles libertaires de Hambourg à l'école de Summerhill en Grande-Bretagne au début des années 1920, nombreuses furent les expériences pédagogiques autogestionnaires. Souvent réfrénées par les gouvernements, celles-ci n'ont pourtant jamais cessé d'exister et ont retrouvé un nouveau souffle depuis les années 1970.

Parmi ces écoles alternatives, on prendra l'exemple de la *Kapriole Freie Demokratische Schule* de Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne, qui regroupe 150 élèves âgés de 6 à 18 ans et 15 adultes. Fondée en 1997, cette école se réclame explicitement des idées de pédagogues tels Rebeca et Mauricio Wild ou Maria Montessori, ainsi que du modèle de l'école de Summerhill.

DES PRATIQUES ÉDUCATIVES DÉMOCRATIQUES

L'idée principale sur laquelle repose leur pédagogie est la suivante: les élèves sont capables à la fois de s'organiser et d'apprendre par eux-mêmes. De cette idée

découle une forme scolaire particulière, dans laquelle les enfants choisissent s'ils-elles veulent suivre des enseignements ou s'ils-elles désirent simplement flâner; libres également à eux de proposer des formes d'activités différentes de celles proposées.

En ce qui concerne le règlement de l'école, le contenu des cours ou les budgets à attribuer aux différents enseignements, ces décisions se prennent lors de l'assemblée quotidienne, à laquelle tou-te-s les membres de l'école participent. L'assemblée est dirigée par un-e élève, désigné par le groupe pour une séance, et chacun-e, indifféremment de son âge, de son sexe et de son expérience, peut prendre la parole. Chaque personne possède une voix et la décision se fait sur le principe du vote majoritaire. Les règles que se sont données les membres de la communauté sont

ainsi sans cesse rejouées et ne restent pas emprisonnées dans un ordre immuable.

Pour ce qui est de l'apprentissage, celui-ci se construit collectivement et la coopération peut se faire aussi bien entre les élèves qu'entre un-e adulte et un-e enfant. Il n'y a aucune classe d'âge, de même qu'il n'existe ni notation, ni évaluation. Ainsi, la volonté d'apprendre ne se fonde pas sur la coercition, mais sur la curiosité et la solidarité.

Pour celles et ceux chez qui ces pratiques suscitent le scepticisme ou qui auraient absolument besoin de situer le «niveau» des élèves de cette école démocratique, sachez que le taux de réussite de ceux-ci au brevet du collègue (l'équivalent du certificat de l'école obligatoire dans le canton de Vaud) est supérieur à celui des élèves de l'école publique.

Thierry Bornand



Une représentation de la paideia (coupe à figures rouges de Derventos vers -480).

PAIDEIA

Le savoir n'est pas une marchandise

Dans un communiqué de presse du 29 août 2011, l'Union syndicale vaudoise (USV) appelait les citoyen-ne-s vaudois-es à voter en faveur de la LEO, avec pour curieux argument que celle-ci «donne une meilleure perspective d'intégration des jeunes sur le marché du travail». Cela signifie-t-il que, selon l'USV, l'école devrait définitivement passer sous le joug du capital? Soutenir le système éducatif comme moyen de reproduction de la domination capitaliste est pourtant un combat du camp bourgeois.

Indéniablement, la LEO participe au maintien de l'ordre socio-économique établi. Fondée sur le principe d'une sélection «juste», la LEO crée, au travers de ses deux filières – préprofessionnelle et pré-gymnasiale –, un monde divisé en deux intelligences: d'un côté celle qui exécute, de l'autre celle qui pense. Autrement dit, un système éducatif qui fonctionne comme métaphore d'un monde hiérarchisé, dans lequel

les un-e-s se verront assignés aux forces productives du capital, alors que les autres seront appelés, par leurs titres (représentés sous la forme des diplômes), à gouverner.

Les similitudes entre la sphère professionnelle et le système scolaire actuel et à venir sont patentes. Pour ne citer qu'un exemple, l'évaluation des employé-e-s, qui est devenue une grande mode de l'organisation capitaliste, vient de réussir son entrée à l'école. Or, l'évaluation n'est rien d'autre que la forme expliquée de la notation: un instrument de sélection dont l'effet escompté est d'habituer les jeunes à la compétition et à se distinguer.

LES ENJEUX D'UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE

Ce que suppose une éducation démocratique va bien entendu à l'encontre d'un tel système. Elle ne vise ni à fournir au capital une main-d'œuvre qualifiée, ni à (re)produire une hiérarchie du

monde social; elle vise à une éducation démocratique véritablement intellectuelle et collective. Elle vise à une communauté d'individus égaux.

Ce projet implique une rupture avec le monde actuel. Il donne à voir, à l'échelle d'une école, une constante mise en question de la hiérarchie du savoir et du pouvoir. Il ne peut pas être sous-tendu par le principe et encore moins par la logique du capital. Le système scolaire, tel qu'il est, tou-te-s et chaque chose a son prix en mesure de la chose. Ainsi, l'autonomie de l'école, autrement dit la capacité de l'école à porter qui à porter la cité, ne doit pas être une distribution de la richesse. Le principe même de la démocratie devrait se fonder sur la participation par chacun-e d'agir et de penser de manière autonome. La démocratie, en effet, tout comme la justice, donne pas, elle

PAIDEIA

Sept thèses pour une éducation démocratique



Berlin, Antikensammlung

entation
ia antique
gures
Douris,

ndise

une éducation dé-
se l'émancipation
et collective, c'est-
ation d'une com-
ividus autonomes

mplique une rup-
monde tel qu'il se
au moyen d'une
e à distance cri-
r. Celui-ci ne doit
la coupe de l'État
ns subir le diktat
avoir appartient à
cun-e devrait être
e se l'approprier.
mie des individus,
a capacité de n'im-
rticiper à la vie de
pas relever d'une
es capacités selon
ritocratique, mais
ler sur l'appropri-
ne d'une capacité
enser de manière
connaissance, en
me la liberté, ne se
se prend.

Thierry Bornand

1. Le débat sur l'éducation doit être constant, car il s'agit de l'une de ces institutions fondamentales dans une société démocratique (comme le vote des lois, la citoyenneté ou l'organisation de la production) dont nous n'aurons jamais fini de discuter. L'éducation concentre aussi en elle une multitude de conflits politiques qui, en définitive, sont les conflits qui animent la communauté démocratique elle-même. Conflit entre démocratie et méritocratie, conflit entre autonomie et fonctionnalisme (chacun-e à sa place, une place pour chacun-e), conflit entre primauté du politique ou de l'économie (former les jeunes au monde du travail qui les attend), conflit autour de la fonction des connaissances, et singulièrement de l'histoire (légitimer l'ordre en place ou donner les moyens à chacun-e de le subvertir), etc.

2. L'éducation doit être un bien public, gratuit et obligatoire. Le combat contre les écoles privées, généralement religieuses, est bien sûr l'un des piliers du projet politique socialiste. L'alphabétisation généralisée rendue possible par l'universalisation de l'école primaire et sa gratuité est l'une des conquêtes essentielles de la gauche, elle doit être poursuivie dans le même esprit d'égalité vers des formations plus longues (12 ans d'école obligatoire au minimum), plus diversifiées, plus émancipatrices.

3. L'éducation doit être démocratique et anticapitaliste. Par rapport au système économique et au marché du travail, l'école doit avoir une fonction anti-systémique, véhiculer des valeurs inverses, voire incompatibles, avec ces derniers: privilégier l'autonomie contre la hiérarchie, défendre l'esprit critique contre le conformisme, apprendre la résistance et la

désobéissance, etc. Le moyen premier utilisé par une éducation démocratique est l'interrogation, la mise en question de toutes les institutions. Le jour où un-e étudiant-e demande pour la première fois à sa ou son professeur-e pourquoi il faut apprendre ceci ou travailler sur cela, le travail éducatif peut véritablement commencer.

4. La fin de l'éducation est de former des citoyen-ne-s, pas des travailleuses-eurs, des employé-e-s ou des scientifiques, aussi brillants fussent-elles-ils. On ne naît pas citoyen-ne, on le devient, c'est une évidence. Et former un-e citoyen-ne autonome est l'une des tâches les plus nobles et les plus difficiles, qui incombe à la collectivité toute entière. La difficulté tient au fait qu'il faut amener à l'autonomie des personnes qui ne le sont pas, en se souvenant qu'il est impossible de le faire par la contrainte ou l'autorité, sauf à vouloir prêcher par le contre-exemple. Sans doute mieux que nous, pour parler de l'éducation, la langue grecque avait forgé le concept de *paideia*. Celui-ci se référerait au processus d'apprentissage des citoyens (que des hommes, comme on sait), au travers d'une formation complète (de la musique au sport, en passant par la philosophie) où l'important n'était pas tant l'acquisition de certaines connaissances que la capacité à s'émanciper (à se rendre libre). C'est ainsi qu'il faut penser l'avènement possible d'une société d'égaux.

L'autonomie ne peut s'exercer que dans un environnement autonome, et l'autonomie des professeur-e-s n'est effective qu'en considérant leurs étudiant-e-s comme des êtres autonomes. C'est ce travail infini et infiniment difficile qui rend palpable l'autonomie de chacun-e et de toute-s.

5. Puisqu'il y aurait incohérence à penser qu'une institution éducative centralisée puisse promouvoir l'autonomie et la pensée critique de ses étudiant-e-s, de ses professeur-e-s et de ses responsables administratifs, celle-ci doit être décentralisée et fonctionner en réseaux. Les programmes nationaux, les objectifs unifiés de connaissances, les acquis minimaux ne sont en réalité que les signes avant-coureurs de la toute-puissance de la bureaucratie et, finalement, la légitimation de toutes les hiérarchies.

6. La compétition est un terme qui doit rester étranger à l'école, à la fois entre les étudiant-e-s (la sélection poursuit une fin inverse de celle que nous assignons à l'école, elle vise à former des ambitieuses-eux cherchant à dépasser les autres, non des citoyen-ne-s attaché-e-s à l'égalité), et entre les systèmes scolaires. L'objectif n'est pas d'apprendre les mathématiques, l'orthographe ou l'allemand mieux que les autres, mais d'apprendre quelque chose ensemble.

7. Dans la situation actuelle, un projet de gauche est peut-être condamné à défendre l'école comme un lieu hors de la société et de son fonctionnement normal, de ses représentations dominantes. Mais ce statut insatisfaisant n'en est pas moins important, ne serait-ce qu'à titre d'exemple. Ajoutons que cette relative étrangeté vaut aussi pour les personnes employées par les écoles (personnels qui bénéficient généralement de conditions de travail différentes de celles du reste de la société), et pas seulement pour les étudiant-e-s.

La rédaction

PARTI SOCIALISTE

Le PS embarrassé par un programme de gauche

A-t-on déjà vu chose pareille au PS? On rediscute d'un programme juste après son adoption et on cherche à le rendre inopérant au moyen d'une «motion de retrait», alors même qu'il a été adopté par 420 voix contre 5 et 15 abstentions! «Socialisme démocratique», «dépassement du capitalisme», «revenu garanti» et «suppression de l'armée» sont autant de provocations pour les médias capitalistes. Même la direction du parti se laisse intimider par le verdict d'un «programme abracadabrantement éloigné de la réalité» (*NZZ*, 6.11.2010) de telle sorte qu'elle entre dans la campagne des fédérales comme si elle avait honte de ce texte. Au contraire, le PS devrait défendre fièrement sa vision dans le combat électoral, comme autrefois, par exemple en 1943.

Le programme que s'était donné le parti cette année-là s'intitulait «La Suisse nouvelle». Il s'agissait de la meilleure élaboration de l'idée de démocratie économique jamais produite par le parti.

COUP D'ŒIL SUR 1943

Le programme de 1943 prévoyait «de garantir également la démocratie avec ses libertés individuelles et ses droits politiques à l'Homme et à la Femme, et de l'étendre au domaine économique grâce au développement des formes d'organisation coopérative». Les grosses banques, les assurances et les principales industries devaient être nationalisées afin d'être démocratisées. Et que s'est-il passé? Malgré les polémiques bourgeoises contre ce programme, il a conduit la gauche à la victoire. Le PS a gagné onze sièges au parlement, formant ainsi le groupe le plus important en nombre. Il s'agit de la plus grosse victoire jamais acquise par le PSS.

Le champ de ruines que laisse derrière lui le capitalisme appelle le même sursaut. Nous ne sommes pas encore sortis de la crise financière. Ses coûts ne sont pas payés par celles et ceux qui l'ont causée mais par les travailleuses-eurs qui voient fondre leurs revenus, leurs

retraites ou leurs prestations sociales.

Le PSS parle de ces crises dans son nouveau programme et cherche des alternatives au système qui les a provoquées. Elles se trouvent, comme en 1943, dans la démocratisation de l'économie et, nouveauté, dans sa transformation écologique à toutes les échelles, de l'entreprise jusqu'aux niveaux national et international. Et, comme en 1943, le programme s'organise autour des valeurs de liberté, de justice et de solidarité.

Le Congrès de Lausanne a eu le courage de rompre avec la «pensée unique» néolibérale de l'économie, de la politique et des médias. Le programme qu'il a voté correspond aux désirs des militant-e-s et va les motiver pour le combat électoral: n'en ayons pas peur!

Willy Spieler

(traduction et adaptation: RF)

On retrouvera l'intégralité de cet article sur www.pagesdegauche.ch

FINANCES

La règle d'or a du plomb dans l'aile

La règle d'or, qui vise à forcer les États à atteindre l'équilibre budgétaire, c'est la pierre philosophale inversée: elle transforme l'or en plomb. En poussant les États en difficulté à réduire leurs dépenses publiques, elle supprime la seule chance qu'ils ont de se remettre sur pied, et leurs espoirs de revenus futurs.

Ce qui paraît pourtant raisonnable – il ne faut pas dépenser plus que ce qu'on gagne – est en réalité complètement idiot, il suffit de regarder n'importe quelle entreprise privée pour le comprendre. Il ne viendrait pas à l'idée de la moindre multinationale d'avoir un endettement zéro! Les entreprises empruntent et s'endettent car les ressources qu'elles reçoivent

ainsi permettent de garantir leur croissance future, davantage que si elles n'empruntaient pas. C'est ce qu'on appelle l'effet de levier. Si vous avez 10 frs et que vous les investissez dans votre entreprise avec un rendement de 10%, vous vous retrouvez avec 11 frs une année plus tard: vous avez gagné 1 fr. Avec les mêmes 10 frs, si vous convainquez une banque de vous en prêter 40, et que vous investissez avec le même rendement, vous vous retrouvez avec 55 frs: vous avez gagné 5 frs (moins une petite part d'intérêt pour la banque).

Pour les États, c'est la même chose: ils peuvent emprunter à des taux particulièrement bas, mais ce qu'ils font avec l'argent qu'ils reçoivent est beaucoup

plus rentable, surtout à long terme, pour le pays et la société. La bonne question économique à se poser n'est jamais «comment atteindre un budget équilibré», mais «quel est le bon niveau d'endettement en fonction de la conjoncture». Et en période de crise, sur quel ton faut-il le dire pour se faire entendre: *l'endettement est bon*.

Enfin, n'oublions pas qu'il y a deux manières de réduire le déficit: couper les dépenses et augmenter les recettes. La deuxième est la vraie pierre philosophale de la politique publique pour les États européens. La droite en bloque l'accès, mais c'est la seule manière d'investir pour le futur sans atteindre des niveaux d'endettement insupportables.

Samuel Bendahan

PSYCHIATRIE

L'asile au pays des coucou

Selon une étude de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) menée en 2000-2002 et publiée en 2005, l'admission sans consentement représente plus de la moitié des hospitalisations en milieu psychiatrique. Il faut toutefois différencier deux types de procédures: la privation de liberté à des fins d'assistance (PLAFA), mesure prise par la justice de paix qui peut consister en un placement à l'hôpital, dont relèvent 20% de toutes les admissions, et l'hospitalisation d'office ou non volontaire, mesure d'urgence prise par un-e médecin extérieur-e à l'établissement dans une situation où une personne présente un trouble mental nécessitant une hospitalisation psychiatrique et constitue un danger pour elle-même ou pour autrui, qui constitue le tiers des cas.

VARIATIONS PAR CANTON

L'étude mentionnée relève de fortes disparités entre les cantons, bien que l'Obsan minimise la question des différences législatives cantonales et explique que les différences relèveraient en partie de modalités différentes de saisie des données. Certains en effet ne pratiquent que peu d'admissions sans consentement, Bâle ou le Valais par exemple, alors que d'autres comme Genève et Neuchâtel ont peu de PLAFA mais près de la moitié sont des hospitalisations d'office.

Sans surprise, le responsable de l'Obsan, commentant cette étude dans un communiqué de presse, estime qu'une analyse comparative de ces pratiques cantonales variées permettra de trouver «une approche

optimale face au risque que des personnes psychologiquement malades commettent des actes dangereux et menaçants». Pourtant les professionnel-le-s s'évertuent à rappeler qu'un trouble psychique ne constitue pas en soi un risque de violence et que les passages à l'acte des malades ne représentent

qu'une petite part de l'ensemble des actes violents et sont corrélés avec les mêmes facteurs que le reste de la population, c'est-à-dire l'abus de substance, le sexe, l'âge et le niveau socio-économique. La question des soins hospitaliers sans consentement se trouve malheureusement souvent réduite à la question de la sécurité publique. Et la confusion surgit dans la formule même du cadre légal, qui mentionne «un danger pour lui-même ou pour autrui», le devoir d'assistance et l'ordre public se trouvant ainsi amalgamés.

SOIGNER LA SÉCURITÉ

Sur ce point, il serait bien plus intéressant de comparer l'évolution dans le temps des modes d'hospitalisation, en parallèle de celle des droits des patient-e-s, démarche tentée pour Genève par deux psychiatres et une sociologue dans un article publié en 2010. Philippe Rey-Bellet, François Ferrero et Anne Bardet Blochet constatent ainsi que les admissions volontaires sont devenues minoritaires dans leur



canton suite à l'introduction de la possibilité de refuser un traitement. Cependant, comparant les législations occidentales, ils ne mettent pas en évidence de relation significative entre la loi et les pratiques. Selon eux, il existe un lien entre les mesures d'hospitalisation d'office et l'augmentation des mesures de surveillance des soins dans un «climat sécuritaire». Les psychiatres, surveillés de près par la justice, semblent ainsi se protéger en se soumettant aux injonctions sécuritaires de leur État employeur plutôt que de protéger les patient-e-s et leurs libertés. Cette conclusion n'est pas très différente de celle des psychiatres français (voir l'article du numéro précédent) et doit nous rappeler le rôle que la psychiatrie joue dans la politique sécuritaire, en Suisse aussi.

Stéphanie Pache

À lire: Philippe Rey-Bellet, Anne Bardet Blochet, François Ferrero, «Hospitalisations non volontaires à Genève: la liberté sous contrainte?», Archives suisses de neurologie et de psychiatrie, 161, 3, 2010, pp. 90-95.

La tête contre les murs, de Georges Franju (1959)

LE POING Le poing de ce mois est envoyé à **Marc Vuilleumier**, municipal lausannois, directeur de la sécurité publique et des sports et membre du POP pour son intention de vouloir recruter 60 policières-ers supplémentaires à Lausanne. Pour quoi faire? Pour chasser les Roms, réprimer les mouvements sociaux ou casser les piquets de grève? Constaté que la gauche ne trouve rien de mieux à faire, une fois au pouvoir, que de renforcer les appareils répressifs de l'État, voilà qui est navrant.



LA ROSE Les **électrices-eurs danois-es** ont fait basculer le *Folketing* (le parlement danois) à gauche lors des élections législatives de septembre, et reçoivent par conséquent notre rose de ce mois. Si la marge avec laquelle cette victoire a été arrachée est faible (50,3%), il est réjouissant qu'un des partis qui ont le plus progressé dans le bloc rouge – la coalition sociale-démocrate – est la Liste de l'unité, parti qui affiche fièrement ses valeurs socialistes et écologistes et dont la direction est collégiale.



VOL SPÉCIAL

«Observer le réel»

Il n'aura échappé à personne que le lancement de *Vol spécial*, le dernier film de Fernand Melgar, a été accompagné d'une violente polémique, le président du jury du Festival de Locarno allant jusqu'à qualifier le documentaire de «fasciste». Sans s'arrêter à ces outrances verbales, mais sans nier non plus le trouble ressenti par moments en voyant le film, la rédaction de *Pages de gauche* a décidé de rencontrer le réalisateur pour discuter avec lui de ces critiques. Quelques membres de la rédaction de *Pages de gauche* ont donc discuté avec Fernand Melgar le 12 septembre dernier de son dernier film. Ce fut l'occasion d'une discussion nourrie et animée, dont nous vous livrons ici quelques-uns des moments importants.

NEUTRALITÉ OU OBSERVATION?

Autant lever d'emblée une équivoque, bien souvent présente dans les commentaires sur les films de Fernand Melgar: la prétendue neutralité politique de ces derniers. Si la posture adoptée par le réalisateur est, en effet, toujours en retrait, s'il propose, selon ses propres termes, un «cinéma d'observation du réel», celui-ci est toujours pensé à partir d'un ensemble de positions très claires qui, entre autres, déterminent le choix du sujet, la manière de le traiter, ce que l'on veut en faire ressortir, etc. En d'autres termes, c'est un cinéma qui refuse tout à la fois la propagande et le film «engagé» d'une part, et, de l'autre, le documentaire conçu comme une explication du monde. Il fait le pari d'être plus efficace que les premiers, et plus participatif que le second. Fernand Melgar insiste en effet sur la dimension spécifiquement démocratique de ses films, qui s'adressent à des citoyen-ne-s qui portent des responsabilités politiques et seront forcément amenés demain à décider sur les questions que ses films soulèvent. Dans le cas de la politique d'asile, les exemples sont évidemment très nom-

breux. L'existence du centre de rétention de Frambois est elle-même la conséquence directe du vote par le peuple, en 1994, de la loi sur les mesures de contrainte.

Si Fernand Melgar nous a montré quelque chose lors de cette discussion, c'est l'engagement qui l'anime dans les films qu'il tourne. Le cinéma doit être pour lui un moyen privilégié d'alerter l'opinion en faisant vaciller ses certitudes, en suscitant sa réflexion.

MÉTHODE ET APPROCHE

Pour Melgar, «le langage du documentaire est aujourd'hui pollué par la télévision», le public demande qu'on lui livre des explications et, si possible, des solutions. Il veut adopter une posture radicalement inverse, visant à faire partager aux spectatrices-eurs une émotion, à «vivre une histoire par procuration», à expérimenter une véritable *catharsis* (la purification des passions dans la théorie théâtrale d'Aristote). Comme il le dit: «les médias rassurent et endorment, je revendique quant à moi un cinéma qui déstabilise et inquiète». Ses documentaires sont donc construits comme des récits, sur le modèle avoué des tragédies antiques, avec des personnages bien précis, des situations de crise, une résolution, etc. «Ce film vise à construire une responsabilité collective, à rendre les consciences moins tranquilles» une fois les gens sortis de la salle de cinéma.

Ce qui manifestement révolte le plus le réalisateur, c'est que la détention administrative – qui peut durer jusqu'à dix-huit mois – se fait hors de toute condamnation pénale. «En Suisse, on peut être enfermé sans avoir commis la moindre infraction au Code pénal, il suffit de ne pas avoir de papiers: c'est une situation intolérable».

EN COLÈRE CONTRE LA GAUCHE

Pour la première fois, une représentante du PS est responsable depuis l'année passée de l'Office des migrations. Le

réalisateur, qui ne cache pas ses sympathies pour la gauche, ne décolère pas de la politique mise en place par Sommaruga, en particulier cet incroyable projet demandant que les écoles livrent à la police la liste des enfants sans-papiers, une politique qu'il compare à Vichy: «on en est réduit à compter sur la droite humaniste pour nous protéger d'une telle législation!».

Notre échange se fait plus vif lorsque nous évoquons le portrait flatteur que le film donne selon nous des conditions de vie dans le centre, et notre inquiétude qu'il ne donne ainsi bonne conscience aux spectatrices-eurs. Le réalisateur nous répond qu'à son avis, la réaction de Micheline Calmy-Rey a été à cet égard exemplaire lorsqu'elle a déclaré que certains des vols spéciaux n'étaient «pas conformes aux droits humains». En critiquant la politique de son propre gouvernement, la réaction de la présidente de la confédération montrerait le potentiel politique d'un film comme *Vol spécial*. Pour lui, le film, en montrant que la pratique actuelle n'est pas constamment inhumaine, ne légitime pourtant en rien cette dernière.

QUELLE SUITE?

Fernand Melgar prépare actuellement un nouveau film, lequel sera bientôt disponible sur Internet. Il s'agit cette fois-ci de suivre les anciens détenus après leur retour dans leur pays d'origine. Il a vu à cette occasion des situations terribles, comme celle de Geordry (que l'on voit dans *Vol spécial*) qui a été arrêté et torturé au Cameroun pour la simple raison que des éléments compromettants de sa demande d'asile faite en Suisse avaient été transmis aux autorités camerounaises. Manière de rappeler, une fois encore, que des décisions administratives apparemment anodines peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

*Discussion retranscrite
par Antoine Chollet*

VOL SPÉCIAL

Que peut un documentaire?

Il faut bien avouer qu'après avoir vu le dernier film de Fernand Melgar, nous avons senti la même gêne qu'au sortir de *La forteresse*, son précédent film. Même impression d'être projeté sans aucune explication dans un environnement problématique, même sentiment de ne pas savoir exactement ce que la caméra nous montre, même frustration de ne pas pouvoir en tirer des armes politiques.

En plus de cela, constituons-nous vraiment le bon public pour ce film? S'agissant des positions que défend le réalisateur, des pratiques qui le scandalisent, des opinions qu'il combat, nous sommes pour l'essentiel d'accord avec lui. Ce n'est pas au public convaincu que nous sommes que le film s'adresse principalement.

QUEL DISCOURS DANS LE MARÉCAGE XÉNOPHOBES HELVÉTIQUE?

Cependant, et c'est là que les films de Fernand Melgar acquièrent toute leur importance, ces positions et ces dénonciations ne sont pas partagées par la majorité des citoyen-ne-s suisses, comme on sait. Si nous avons bien sûr refusé toutes les lois xénophobes de ces dernières années, et fait campagne contre elles, notamment dans ces pages, elles n'en ont pas moins été acceptées en référendums!

Le problème que chaque militant-e de gauche connaît depuis que la nouvelle UDC a réactivé quelques vieux démons xénophobes, c'est la difficulté à produire un discours alternatif qui refuse les termes du débat tels qu'ils sont toujours posés («on ne peut accueillir toute la misère du monde», «les étrangères-ers sont des criminels-le-s», «La Suisse est envahie», et ainsi de suite jusqu'à la nausée), tout en parvenant à parler véritablement aux gens.

Or c'est ce pari difficile que réussit incontestablement Fernand Melgar: produire un autre discours sur la question de la migration, de l'asile et des étrangères-ers qui vivent en

Suisse. Peut-être n'exprime-t-il pas ce que nous souhaiterions l'entendre dire, peut-être ne montre-t-il pas ce que nous voudrions voir, et peut-être ne nous transmet-il pas ce que nous voudrions savoir (tout cela, d'une certaine manière, ce serait à nous de le faire), mais il réussit la gageure de reposer le problème de l'asile en des termes complètement renouvelés. Ces derniers permettront-ils d'infléchir la politique suisse en la matière, seul l'avenir nous le dira (bien qu'on puisse à bon droit être pessimiste sur ce point), mais cette reconfiguration du débat est déjà à elle seule importante. Par les questions qu'il soulève, le film suscite la discussion et la réflexion. Ce n'est pas la moindre de ses qualités, à un moment où la politique de Sommaruga et du DFJP devient chaque jour plus scandaleuse.

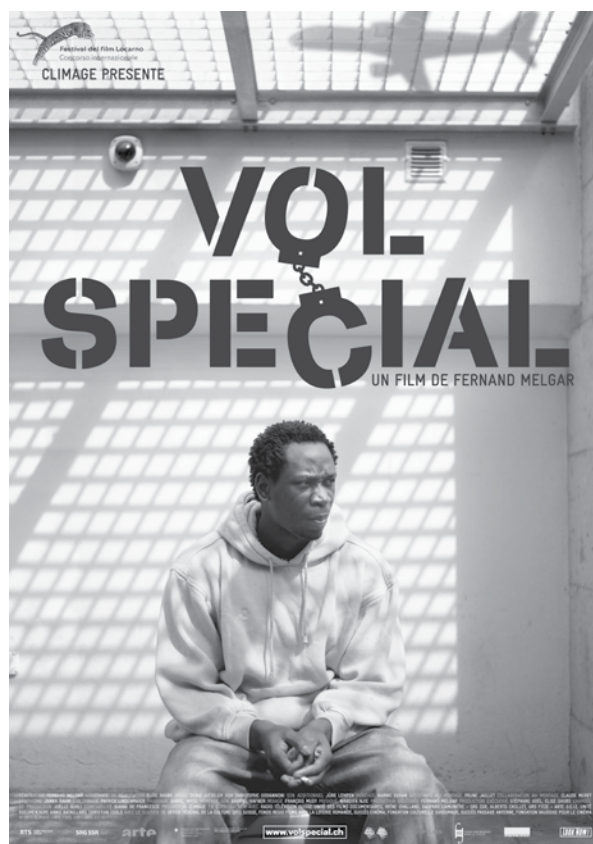
LA BUREAUCRATIE HELVÉTIQUE

On aurait tort cependant de réduire le film à cet aspect, aussi déterminant soit-il. Car la posture adoptée par Melgar – l'observation neutre d'un lieu, en l'occurrence le centre de Frambois – produit d'autres effets, en partie inattendus.

Vol spécial montre par exemple ce que peut être une bureaucratie déshumanisante aujourd'hui: des individus ballottés par une administration qu'ils ne voient jamais, des "responsables" qui n'assument aucune responsabilité, des règles absurdes, une attente languissante entrecoupée de décisions soudaines, etc. Et par dessus tout, cet impératif constant qui anime tout le personnel: *faire fonctionner la machine!* C'est Kafka avec l'accent vaudois, Eichmann en gants de velours, et il faut bien admettre que c'est glaçant.

MOMENTS DE VÉRITÉ

Il y a aussi quelques paroles magnifiques dans *Vol spécial*, d'une sincérité poignante, de celles que l'on ne peut sans doute entendre que dans un lieu pareil.



À voir: *Vol spécial* (réal. Fernand Melgar, Suisse, 2011, 100')

Quand l'une des personnes incarcérées – Pitchou, qui sera finalement libéré – demande au brave policier vaudois qui vient lui expliquer comment va se passer son refoulement, «de quel droit» il fait ça, le silence, puis les paroles embrouillées qui lui répondent sont plus éloquentes que n'importe quel discours. Ce «droit» n'existe tout simplement pas, ni en Suisse, ni ailleurs. C'est un pur acte de force, l'expression brute de la "souveraineté" qui s'abat indistinctement sur les individus. Et si ce sont aujourd'hui des requérant-e-s d'asile débouté-e-s qui la subissent, rien ni personne ne peut nous assurer que demain, d'autres – vous, moi – n'en soient les victimes. Un état d'exception a pour principe de s'étendre, toujours, on aurait tort de l'oublier.

Antoine Chollet



Après s'être fait entarter, Oskar s'auto-tague.

SALLE DES PAS PERDUS

DFAE

Notre double présidente Micheline Calmy-Rey s'en va après neuf années passées au Conseil fédéral. En attendant de voir quelles grandes entreprises la démarcheront pour leur conseil d'administration (Électricité de Laufenbourg?), il est quand même possible de constater qu'après des années de non-politique étrangère (Cotti et Deiss avaient réussi le tour de force de mener une politique de neutralité inactive), l'action de Micheline Calmy-Rey aura rendu quelque peu d'indépendance au *Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten* (EDA/DFAE).

Toutefois, en temps de crise, les partis bourgeois s'agitent déjà pour récupérer le DFAE; ils le considèrent comme le bras armé de l'économie, le VRP de l'industrie d'armement. Le plus beau compliment sur l'action de Calmy-Rey est quand même venu du PDC qui regrettait que notre Présidente «ait parfois privilégié les droits de l'homme aux intérêts économiques de la Suisse». MG

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

EN BREF

UBS

Kaspar Villiger ne comprend plus rien: sa maison de retraite est devenue beaucoup trop bruyante.

Vol spécial

Le fauteuil de Simonetta Sommaruga est contesté: on espère une procédure de renvoi accélérée.

Affiche

Oskar Freysinger a gribouillé lui-même ses affiches électorales. Il a juste oublié la moustache et la croix gammée.

Formule 1

Enfin un Sénat qui ne rate pas son virage à gauche.

Rosselat

«Les cimetières sont plein de gens qui se croyaient indispensables», les comités d'organisation des festivals aussi, apparemment.

Loubianka

En Russie, c'est comme dans les bons vieux interrogatoires du KGB, le gentil tortionnaire laisse toujours la place au plus vilain à la fin.

Reconversion

Yvan Perrin veut quitter la police neuchâteloise. Bulat Chagaev aimerait l'engager comme homme de main.

Erreur

DSK a reconnu une «faute morale». Il parlait certainement de son élection à la tête du FMI.

Vaud

Le syndic de Nyon renonce à se présenter au Conseil d'État. C'est l'éphémère mou.

La gauche au Conseil fédéral

Pages de gauche organise un grand débat public sur la présence du Parti socialiste au Conseil fédéral, qui aura lieu le **jeudi 3 novembre**. Le nom des intervenant-e-s, le lieu et l'heure seront précisés très prochainement sur notre site Internet.